



BTSA AMENAGEMENTS PAYSAGERS

NIVEAU 5 (BTS)

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Le technicien supérieur en paysage exerce ses activités sur le terrain, sur des chantiers extérieurs en lien avec des équipes et des acteurs variés mais aussi au contact des usagers. Il est capable d'une grande capacité d'adaptation pour répondre aux contingences des chantiers, aux besoins et attentes des acteurs et des commanditaires. Positionné comme chef d'équipes ou chef de chantiers, selon l'organisation qui l'emploie il est à même de gérer des équipes, conduire des chantiers. Il contribue à l'élaboration d'un projet d'aménagement paysager, à son chiffrage, à son organisation et à son suivi.



C'EST QUOI ?

Objectifs pédagogiques évaluable :

- Participer aux études préalables d'aménagements paysagers
- Participer à la conception et à l'étude de projets d'aménagements
- Réaliser et gérer des aménagements paysagers
- Encadrer une ou plusieurs équipes
- Assurer les tâches administratives et de gestion financière
- Communiquer sur ses activités en interne et en externe

Modes de validation & référence RNCP de la certification :

Formation certifiante : BTSA Aménagements Paysagers de niveau 5 (niveau BTS) du Ministère en charge de l'Agriculture, obtenu après validation de tous les Contrôles en Cours de Formation.

RNCP 38349 – Date du JO/BO : 19/02/2023

Durée et lieu :

1440 heures en Centre et 2170 heures en entreprise sur 2 années de septembre à juin, au CFA site de Saint-Pouange

Modalités d'alternance :

Formation à temps plein en alternance à raison de 42 semaines en Centre et 62 semaines en entreprise.

Modalités pédagogiques :

La formation se déroule en présentiel.



POUR QUI ?

Public ciblé :

Vous êtes intéressé par les métiers de la nature et le végétal, vous êtes attirés par les technologies multimédias et vous aimez le travail en équipe, vous avez un esprit créatif et aimez concevoir des projets

Prérequis & conditions d'inscription :

Vous sortez de terminale ou vous êtes déjà titulaire d'un diplôme de niveau 5.

Vous avez entre 16 et 30 ans

Vous disposez d'un contrat d'apprentissage.

Être inscrit sur la procédure PARCOURSUP

Dossier d'admission



Débouchés

- Responsable de chantiers, Chef d'équipe dans des entreprises du paysage
- Technicien supérieur en bureau d'études
- Responsable des aménagements paysagers en entreprises privées ou en collectivité
- Chef d'entreprise du paysage



Suites de parcours

- Licence professionnelle
- Formation d'ingénieur
- BTSA en 1 an ou Certificat de Spécialisation

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



QUEL CONTENU ?

COMPETENCES - CAPACITES	MODULES/DISCIPLINES
Bloc de compétences B1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui	Sciences Economiques sociales et de Gestion, Français, Education socioculturelle
Bloc de compétences B2 : Construire son projet personnel et professionnel	Education Physique et Sportive, Accompagnement au Projet Personnel et Professionnel, Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement (EIL), Education Socioculturelle
Bloc de compétences B3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés	Documentation, Langue Vivante, Education Socioculturelle
Bloc de compétences B4 : Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager	Sciences et Techniques des Aménagements Paysagers, Technologie de l'Informatique et du Multimédia, Sciences Economiques sociales et de Gestion
Bloc de compétences B5 : Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique	Sciences et Techniques des Aménagements Paysagers, Biologie Ecologie Agronomie, Sciences et Techniques des Equipements
Bloc de compétences B6 : Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers	Sciences et Technologies de l'agronomie et de l'Environnement, Sciences et Techniques des Equipements, Mathématiques,
Bloc de compétences B7 : Assurer la gestion technico-économique de chantiers	Sciences et Techniques des Aménagements Paysagers, Technologie de l'Informatique et du Multimédia, Sciences Economiques sociales et de Gestion, Mathématiques
Bloc de compétences B8 : Élaborer un projet d'aménagement paysager	Sciences et Techniques des Aménagements Paysagers, Technologie de l'Informatique et du Multimédia, Education socioculturelle, connaissance des végétaux

Méthodes et accompagnements pédagogiques mobilisés :

Des journées d'intégration pour les nouveaux apprentis

Un formateur référent en charge du suivi de l'apprenti tout au long de sa formation

Des points réguliers réalisés en entreprise et des entretiens individuels avec l'apprenant

Un outil de liaison Centre/Entreprise et des séances de retour de vécu en entreprise

Modalités d'adaptation de parcours :

Un positionnement à l'entrée pour confirmer le choix de formation et lutter contre le décrochage scolaire.

Les titulaires d'un diplôme au moins équivalent à celui préparé, les candidats ajournés sur une session précédente, peuvent bénéficier d'un parcours personnalisé. Nous contacter.

Modalités d'évaluation des objectifs/blocs de compétences :

Évaluations formatives, conseils de classes, examens blancs. Formation semestrialisée inscrite dans le parcours LMD. Evaluations Certificatives en Cours de Formation (ECCF) sur les deux années de formation. Une attestation de validation des capacités/blocs de compétences est délivrée si ajourné à l'examen.

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



BON À SAVOIR

Modalité d'évaluation de l'action :

La satisfaction de l'apprenant fait l'objet d'une évaluation.

Principaux indicateurs 2025 :

- Taux de réussite aux examens : 75 %
- Taux d'appréciation des bénéficiaires : 75 %
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : publication www.inserjeunes.education.gouv.fr

Tarif :

Coût de la formation d'un parcours complet 7219 € par an défini par France Compétences

Modes de financements :

Cette formation bénéficie d'une prise en charge intégrale par les OPCO, ou le CNFPT pour les collectivités

Rémunérations :

La rémunération correspond à un % du SMIC qui varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de son année de formation. Pour plus de précisions : <https://www.service-public.gouv.fr/>



+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

CFA Agricole de l'Aube
Secrétariat
Route de Viélaïnes
10120 SAINT-POUANGE
Tél.: 03 25 41 64 23
cfa.aube@educagri.fr
www.campusterresdelaube.fr



Modalités de sélection :

Entretien individuel de positionnement. Recrutement non sélectif.

Délai d'accès à la formation : entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande.

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, le CFA de l'Aube soutient le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap.

Le site du Campus est accessible aux personnes à mobilité réduite, voir plan PMR sur site internet.

Un référent handicap à votre écoute pour analyser vos besoins, adapter et accompagner votre parcours de formation :

Linda CUYERS - 03 25 41 64 00 - cfa.aube@educagri.fr